

MOTION DE LA COMMISSION PENALE DU BARREAU DE MARSEILLE

La Commission pénale du barreau de Marseille, informée des initiatives prises par des magistrats tendant à écarter Maître Vincent NIORE de ses fonctions de délégué du bâtonnier de Paris aux perquisitions, et sensibilisée aux atteintes de plus en plus préoccupantes portées à l'exercice des droits de la défense, exprime son soutien indéfectible à Maître Vincent NIORE et se dit déterminée à se mobiliser aux côtés de l'ADAP pour rappeler son attachement à la qualité des relations entre les acteurs judiciaires et à la considération due à la défense pénale.

Fait à Marseille, le 27 octobre 2019